

Plaintes contre les détaillants d'énergie (par entreprise)

La carte de pointage suivante vous permet de comparer le taux de plaintes de chaque détaillant par rapport à la moyenne de l'ensemble du secteur. Le tableau représente les plaintes que les consommateurs ont déposées devant la Commission contre des détaillants actifs*. Nous les mesurons par 1 000 contrats afin que les petites et grandes entreprises puissent être comparées entre elles.

▲ Plus de plaintes que la moyenne	— Nombre moyen de plaintes +/- 50 %	▼ Moins de plaintes que la moyenne
--------------------------------------	--	---------------------------------------

Électricité

	1 janvier - 31 mars, 2022	1 avril - 30 juin, 2022	1 juillet - 30 septembre, 2022	1 octobre - 31 décembre, 2022
Canadian Energy Protection Corp.	▲	▼	▼	▼
Hudson Energy Canada Corp.	▼	▼	▲	▼
Just Energy Ontario LP	▼	▼	▼	▼
Onit Energy Ltd.	▲	▲	▲	▲
Planet Energy (Ontario) Corp.	▼	▼	▼	▼
Summitt Energy Management Inc.	—	▲	▼	▼
XOOM Energy, LLC	▼	▼	▼	▼

Gaz naturel

	1 janvier - 31 mars, 2022	1 avril - 30 juin, 2022	1 juillet - 30 septembre, 2022	1 octobre - 31 décembre, 2022
Hudson Energy Canada Corp.	▼	▼	▼	▼
Just Energy Ontario LP	▼	—	▼	▼
Onit Energy Ltd.	▼	▼	▼	▼
Planet Energy (Ontario) Corp.	▼	▼	▼	▼
Summitt Energy Management Inc.	▲	▼	▼	▼
XOOM Energy, LLC	▼	▼	▼	▼

* Actif s'entend d'une entreprise qui a signé au moins un nouveau contrat ou qui a renouvelé au moins un contrat au cours des neuf derniers mois.